



Monsieur le Directeur a précisé, également, que les réalisations de l'ANLCA s'inscrivent dans le cadre du déploiement de la stratégie nationale et de sa feuille de route, à travers une approche fondée sur des chantiers structurants reposant sur une gouvernance axée sur les résultats, un ciblage rigoureux des populations prioritaires, le renforcement des partenariats et de la convergence des interventions, ainsi que le développement de la qualité, de l'innovation, de la transformation numérique et des ressources humaines.

Dans ce cadre, 653 088 bénéficiaires ont été enregistrés au titre de la saison 2024-2025, portant le cumul des trois dernières années à près de 2,4 millions de bénéficiaires, dont 84 % de femmes et 59 % issus du milieu rural, traduisant ainsi une orientation résolue des programmes en faveur des populations les plus vulnérables.

L'exposé a également mis en exergue les efforts déployés en matière de modernisation des curricula, de généralisation de la formation au profit des acteurs, d'intégration des solutions numériques, ainsi que de développement des programmes post-alphabétisation visant à renforcer l'insertion socio-économique des bénéficiaires.

Les membres du Conseil d'administration ont examiné cet exposé détaillé et pris connaissance des indicateurs de performance ainsi que des perspectives de développement des programmes de l'ANLCA. Ils ont, en outre, examiné et approuvé le programme d'action pour la période 2026-2028, arrêté les projections pluriannuelles ainsi que les modalités de financement des programmes d'alphabétisation pour ladite période, et adopté un ensemble de décisions relatives à la gestion de l'ANLCA et à la mise en œuvre de son programme de travail.

À l'issue de cette session, Monsieur le Ministre a réitéré l'importance de la mobilisation de l'ensemble des acteurs et du renforcement d'une culture de la performance et des résultats, à même d'accélérer la réduction de l'analphabétisme et de garantir l'atteinte des objectifs fixés par la stratégie nationale. Pour sa part, Monsieur le Directeur a exprimé sa vive considération à Monsieur le Président, aux membres du Conseil ainsi qu'à l'ensemble des partenaires, réaffirmant l'engagement constant de l'ANLCA à poursuivre ses efforts selon une approche globale, intégrée et durable, visant à promouvoir l'inclusion sociale et économique et à contribuer au développement global du Royaume.